

Convocation du Conseil Municipal.

Tous les Conseillers Municipaux se réuniront
à la Mairie, à 8 heures du matin, le Dimanche
17 Mai présent mois, pour la séance ordinaire
de l'ouverture

Objet de la Séance:

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Election du Maire et de deux Adjoints.
3. Choix des Commissions.
4. Election des deux délégués pour faire partie
de la Commission administrative et Bureau
de bienfaisance.

Rézé, le 12 Mai 1908.

Le Maire,
L. Sauvage.

Procès verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et de deux adjoints

L'an mil neuf cent huit, le dix-sept du mois de Mai, à huit
heures du matin les membres du Conseil municipal de la commune
de Rézé, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations
des 3 et 10 mai 1908, se sont réunis dans la salle de la Mairie
sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément
aux articles 48 & 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents M. H. les Conseillers municipaux

1. Tigier	Jean Baptiste	10. Olive	Alphonse
2. Sauvestre	Ernest	11. Aubin	Alfred
3. Loxon	Emile	12. Patry	Théodore
4. Hervé	Auguste	13. Douillard	Julien
5. Rambaud	Ernest	14. Pineau	Julien
6. Fouquet	Ernest	15. Bourcier	Émile
7. Garcon	Julie	16. Ogereau	Camille
8. Artaud	Ferdinand	17. Gendron	Clair
9. Briand	Antide	18. Telasque	Arthur

19. Bahuaud Adolphe 4. Gay Marilliet Francis
20. Gauthret Zacharie 21. Pavy Pierre
Absent: M. Roine François, excusé.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Sauvestre, Marie, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer M. H. Vigier Jean Baptiste, Sauvestre Ernest, Lozon Emile, Henri Auguste, Rambaud Ernest, Fouquet Ernest, Garçon Jules, Orkana Ferdinand, Briand Aristide, Ollier Alphonse, Dubin Alfred, Patry Théodore, Douillard Julian, Péneau Julian, Bourcier Chéphile, Ogereau Camille, Gendron Clair, Telasque Arthur, Bahuaud Adolphe, Gauthret Zacharie, Gay Marilliet Francis, Pavy Pierre dans leurs fonctions de Conseillers municipaux. M. Patry Théodore, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Discours de M^e Patry

Avant de procéder à l'élection du maire M^e Patry a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs et chers collègues,

"Puisque le privilège de l'âge me donne pour quelques instants la présidence de cette réunion, vous voudrez bien me permettre de dire quelques mots."

"D'abord, je souhaiterai la bienvenue aux nouveaux élus de ce conseil. Puis je rappellerai au souvenir de tous, un de nos anciens collègues, qui fut il y a quelques semaines enlevé brutallement par la mort à notre administration municipale dont il faisait partie depuis plus de 25 ans; - j'ai nommé Pierre Olyneau. -"

"Pierre Olyneau était, tout le Savoie tout un vaillant collaborateur, qui en toutes circonstances cherchait les moyens de se rendre utile à ses concitoyens; sa disparition laisse un grand vide parmi nous, car c'était un homme de bien et son souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire."

"J'ai aussi à remercier plusieurs de nos anciens collègues qui ont pendant longtemps prêté leur concours dévoué à l'administration municipale de Roche, et qui, pour des raisons d'ordre privé, se sont volontairement retirés. - Il est vrai que les fonctions de Conseiller municipal ne sont pas toujours très agréables, car quoi que l'on fasse, on est quelquefois en butte à des critiques plus ou moins raïtounées."

"Mais nous devons nous renfermer dans cette vieille devise française : « Fais ce que doit, advenne que pourra »

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie de ce conseil, j'ai toujours vu nos délibérations se dérouler d'une façon courtoise

est impartiale.

J'ai l'espoir qu'il en sera toujours de même pendant la période que nous allons commencer. - Nous ferons tous nos efforts pour mener à bien toutes les questions qui nous seront soumises et faire exécuter dans la commune tous les travaux utiles et en rapport avec nos ressources.

Dans cette tâche je suis certain que chacun de nous tiendra à faire son devoir de bon citoyen en défendant les intérêts communaux et en nous groupant tous autour du Drapeau de la République.

Vive la commune de Rœzé. - Vive la République. -
Le Conseil a choisi pour secrétaire M^r Briand Aristide.

Election du Maire

1^{er} tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 & 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 22

(à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître) 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 21

Majorité absolue 11

M^r Vigier Jean-Baptiste a obtenu 21 voix

M^r Vigier Jean-Baptiste ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint?

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M^r Vigier Jean-Baptiste, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{er} tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 22

(à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître) "

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 22

Majorité absolue 12

M^r Roivé François 19 voix

Ont obtenu M^r Gariel Zacharie 2 voix

M^r Gendron Clair 1 voix

Je vous remercie bien sincèrement du vote unanime par lequel vous m'appelez à vous présider. Je le ferai avec toute l'équité possible, mais ce n'est pas, croirez-le bien, sans une belle émotion que j'accepte cette fonction.

L'administration d'une commune aussi importante que la nôtre est une tâche bien lourde, et, pour alléger mon fardeau, j'ai besoin, Messieurs, de votre concours le plus dévoué.

Je vous remercie également de l'heureux choix que vous avez fait en désignant comme adjoints M. H. Roiné et Fouquet qui seront pour moi de précieux et dévoués collaborateurs.

Je tiens à répéter aujourd'hui les paroles prononcées par Monsieur Sauvestre, il y a 4 ans, dans les mêmes circonstances, c'est à-dire que je serai Maire de la Commune de Flézé, que j'employerai toute mon activité pour le bien de tous mes administrés sans aucune favoritisme pour une section plutôt que pour l'autre.

Monsieur Patrix, notre vénérable doyen vient de lancer comme il convenait la bonne administration de la commune par Monsieur Sauvestre, je serai très heureux, si après quelques années, celle de son successeur peut mériter un jugement aussi favorable.

cher Monsieur Sauvestre, ce n'est pas sans regret que nous vous voyons quitter la présidence de cette assemblée.

Combien nous aurions été heureux de vous voir rester à notre tête, mais puisque des raisons majeures ne nous ont pas permis de continuer, vous voudrez bien nous assurer de vos bons conseils; votre voix sera toujours autorisée parmi nous.

Messieurs le budget 1908-1909 sera établi sous peu, et j'espère que dans une quinzaine de jours il sera soumis à votre examen.

Beaucoup plus habitué à agir qu'à faire des discours, je veux terminer cette courte allocution, Messieurs et chers collaborateurs, en vous convainquant à m'aider de toutes vos forces dans la lourde tâche que j'ai acceptée.

Sous une administration sincèrement républicaine, vous unirez vos efforts au mieux pour le plus grand bien de notre belle commune de Flézé vers un idéal de progrès.

Vive la commune de Flézé

Vive la République

Discours de M^e Roiné lu par M^e Gendron.

Messieurs et chers Collègues

Je vous remercie bien cordialement de l'honneur que vous

vouz de me faire en me nommant adjoint à Monsieur le Maire de la grande et belle commune de Rezé.

Toujours assurés, Messieurs, que je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de la confiance que vous voulez bien m'accorder.

Avec l'honorable Monsieur Vigier, que vous vouz dechoisir, permettez-moi l'expression, comme l'a fait le pilote, nous prenons la direction du bateau si gentillement représenté et si solennellement assis sur sa quille dans les armes de la commune de Rezé.

A l'exemple de nos dignes prédecesseurs, nous en renforcerons la membrure. Nous déposerons du bon bette au fond de la cale, mais nous lui laisserons le flanc ouvert afin qu'il puisse recevoir pour les habitants de Rezé tous les biensfaits de la science et de la civilisation.

Avec la main habile du pilote, nous le verrons toujours rester dans le véritable chemin du devoir républicain.

Cela sont mes plus chers détirs.

Monsieur Fouquet, je remercie également ses collègues pour la confiance qu'ils lui témoignent en le nommant adjoint.

Nomination des commissions

Caravaux publics

{ M. Sauvestre, Lozon, Rambaud, Garçon,
Fotry, Douillard, Prieau, Bourcier, Vélatque, Bahaud,
Gauthet, Gar Marilliet, Pavy & Briard.

Finances

{ M. Sauvestre, Rambaud, Garçon, Artaud,
Ollivie, Aubin, Douillard, Pavy, Bourcier, Gérelle,
Jendron, Vélatque, Gauthet, Gar Marilliet, Pavy.

Affaires diverses & entretiens

Commission scolaire

Délégué au Bureau de l'enseignement

{ M. H. Flouet, Artaud, Ollivie, Aubin, Prieau, Jendron, Vélatque, Gauthet
M. H. Sauvestre, Lozon, Ollivie, Douillard, Gérelle, Vélatque, Pavy.

M. H. Artaud & Gauthet.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.

Le Conseil Municipal de la commune de Rezé, réuni ce jour, dans sa première séance, sous la présidence de M. Vigier son nouveau Maire, adresse à Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure, représentant du Gouvernement, ses hommages respectueux, l'assure comme par le passé de son dévouement aux institutions républiques.

Fait et délibéré à Rezé les jours mai et an
des dits -

G. Hanocque A. Levaillant J. Patrix
E. Léonard G. Léonard Ch. Patrix
A. Vilain A. Aubry Dauvancé
A. Guérinot A. Aubry Camille Bony
G. Gauthier Dauvancé
A. Baudoin J. Mauillet
A. Baudoin A. Heran

Convocation du Conseil Municipal.

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à
la Mairie, à 7 heures du matin le Dimanche 25 Mai,
pour la session ordinaire de Mai (suite).

Objet de la Séance :

1. Règlement de l'exercice des Comptes de gestion.
2. Compte administratif.
3. Chariots attribués au Budget de 1908.
4. Budget de 1909.
5. Révision du budget de l'assemblée municipale.
6. Service vicinal Reliquat du Budget.
7. Bureau de bienfaisance - Accès du Conseil sur les dépenses.
8. Inspection des trésors particulières.
9. Cadran de l'horloge de l'église de Rezé.
10. Crédit municipal à Mont-Rousseau.
11. Crédit à un nouveau emploi de cantinière communal.
12. Assistance aux vieillards, infirmes & incurables. Loi du 14 juillet 1905.
13. Installation d'un bureau à Mont-Rousseau établi en tems moult.
14. Taxe militaire.
15. Communications et affaires diverses.

Rezé, le 25 Mai 1908.

Le Maire

A. Baudoin